

+
+

Concertation territoriale Diagnostic Territorial Partagé Handicaps rares Synthèse des Fiches contributions GROUPE 2

Thématique :

Comment les ESMS¹ franciliens peuvent-ils développer une fonction ressources au service du guichet intégré ?

BILAN

1. Identifier, caractériser/qualifier et rendre visible la ressource territoriale

Il est dans un premier temps nécessaire de repérer la ressource et la rendre visible ; il faut l'identifier et la caractériser, puis qu'elle puisse être visible par l'ensemble des acteurs. Il sera nécessaire de réfléchir à des modalités qui permettent aux établissements et services de se positionner en tant que ressources (exemple de l'outil d'autodiagnostic de la recherche NEXTHEP).

2. Créer la ressource et la pérenniser

Le groupe insiste sur la nécessité de former les personnes à devenir formateurs et à leur permettre de monter en compétence afin qu'ils soient en capacité de transférer leur expertise à d'autres. Les personnes formées pourront participer à l'essaimage des connaissances sur le territoire.

3. Soutenir le maillage de la fonction ressources en assurant une animation territoriale par l'ERHR ; l'exemple des communautés de pratique a été donné par plusieurs membres du groupe

4. Définir les conditions nécessaires à la mise en place de la fonction ressources et assurer son financement (tant pour les établissements que pour les associations parentales).

5. Assurer une présence de la fonction ressources tout au long du parcours de la personne et sur l'ensemble du territoire

6. Définir les conditions de saisine de la fonction ressources et assurer l'animation territoriale des fonctions ressources.

7. Nécessité de requalifier des places existantes en places dédiées spécifiquement à l'accompagnement des situations de handicap rare et installer de nouvelles places spécialisées « handicap rare » afin de disposer d'un socle minimum d'équipement « experts »

8. L'ensemble des places dédiées « handicap rare », l'ERHR et les professionnels ressources constituent le cœur du dispositif intégré auprès duquel chaque acteur (professionnel, usagers, dispositifs) pourra avoir recours